

LISTE COMPLEMENTAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

14. Déclaration de vacance d'emploi suite au départ à la retraite de Mme BOUET Isabelle

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et pour faire suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite de l'agent qui occupe le poste d'Agent d'entretien des bâtiments jusqu'au 30.09.2026, valide la déclaration de vacance d'emploi à compter du 01.10.2026

15. PAS DE DELIBERATION POUR LE N° 15

16. Acceptation versement d'un contrat Assurance vie de Mme LECOLLE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte **D'être bénéficiaire** du contrat d'assurance vie ASCENDO n°44514471400 et GARANTIE MULTI-OPTIONS n°96960676217 dont Mme Odette LECOLLE née LAVALLEE, était titulaire.

- **Le leg grevé ni de conditions ni de charges** de Madame Odette LECOLLE née LAVALLEE le 27 Décembre 1925 à Paris 10^{ème} arrondissement, décédée le 19 Novembre 2025 à Vierzon et qui résidait au 46 rue Pasteur à Massay
- **D'autoriser** l'encaissement de l'assurance vie d'un montant de 199 582.13€ sur le compte de la Commune de Massay
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tout document et à effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

17. Maintien de l'exercice du pouvoir de police du Maire

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

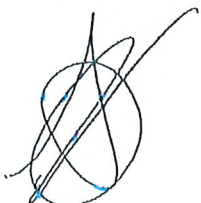
- **De prendre** acte de la volonté de la Commune de maintenir l'exercice des pouvoirs de police concernés par le Maire, dans les conditions prévues par les dispositions législatives en vigueur
- **D'autoriser** M Le Maire à notifier la présente délibération aux autorités compétentes et à accomplir toutes les formalités nécessaires

18. Création d'un emploi permanent - Services techniques

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'**Adopter** la proposition du Maire,
- de **Modifier** le tableau des emplois à compter du 01/10/2026.
- D'**Inscrire** au budget les crédits correspondants

Sophie PERRIN
Secrétaire de Séance



BITAUD Nicolas
Le Maire



Commune de MASSAY
Département du Cher

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le Vendredi 05 juin 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BITAUD Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01 juin 2026.

Présents : M. BITAUD Nicolas, Maire, Mmes : MARTINEAU Stéphanie, PERRIN Sophie, MARREC Laetitia, TORCHOUNE Jennifer, MAMEAUX Hélène, ALLARD Frédérique, CIDALE Jean-Charles, JUBERT Pierre-François, ROUZEAU Alain, AUGY Fabien, LEPLAT Michel, POUPAT Pascal

Excusés ayant donné procuration : M. CARVALHO José donne pouvoir à Nicolas BITAUD
Mme FRANCOU Corinne donne pouvoir à Michel LEPLAT

A été nommé secrétaire : Sophie PERRIN

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes Pour :	15
Votes Contre :	-
Abstention :	-

DEL-2026-06-14 – Déclaration de vacance d'emploi

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer et faire la déclaration de vacance d'emploi suivante, à compter du 01.10.2026 :

- Poste d'Adjoint Technique, suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite
- Service : Entretien des bâtiments communaux
- Temps : Temps non complet à 32h
- Poste ouvert aux contractuels

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et pour faire suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite de l'agent qui occupe le poste jusqu'au 30.09.2026, valide la déclaration de vacance d'emploi à compter du 01.10.2026 comme indiqué ci-dessous :

- Adjoint Technique C1
- Temps non complet à 32 heures
- Pour occuper les fonctions d'Adjoint Technique pour l'entretien des bâtiments communaux
- Poste ouvert aux contractuels

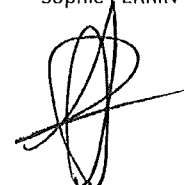
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme en Mairie le 05.06.2026



Secrétaire de séance
Sophie PERRIN



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le/06/2026 et affichage du/06/2026
Publicité des actes de la Commune par voie d'affichage le/06/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BITAUD Nicolas, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01 juin 2026.

Présents : M. BITAUD Nicolas, Maire, Mmes : MARTINEAU Stéphanie, PERRIN Sophie, MARREC Laetitia, TORCHOUNE Jennifer, MAMEAUX Hélène, ALLARD Frédérique, CIDALE Jean-Charles, JUBERT Pierre-François, ROUZEAU Alain, AUGY Fabien, LEPLAT Michel, POUPAT Pascal

Excusés ayant donné procuration : M. CARVALHO José donne pouvoir à Nicolas BITAUD
Mme FRANCOU Corinne donne pouvoir à Michel LEPLAT

A été nommé secrétaire : Sophie PERRIN

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes Pour :	15
Votes Contre :	0
Abstention :	0

DEL-2026-06-16 : Acceptation versement d'un contrat Assurance vie de Mme LECOLLE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'acceptation du versement d'un contrat d'assurance vie

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- **Vu** la délibération DEL-2026-02-02 portant sur l'acceptation de Legs et Dons sur le Budget de la Commune ;
- **Vu** le courrier de la CNP Assurances du 15 Décembre 2025, informant la Commune qu'elle est bénéficiaire du contrat d'assurance vie de Madame Odette LECOLLE née LAVALLEE et qu'un capital décès lui est attribué ;
- **Considérant** que le document transmis par la CNP Assurances en charge du versement du capital décès ne fait apparaître ni conditions, ni charges ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte :

- **D'être bénéficiaire** du contrat d'assurance vie ASCENDO n°44514471400 et GARANTIE MULTI-OPTIONS n°96960676217 dont Mme Odette LECOLLE née LAVALLEE, était titulaire.
- **Le leg grevé ni de conditions ni de charges** de Madame Odette LECOLLE née LAVALLEE le 27 Décembre 1925 à Paris 10^{ème} arrondissement, décédée le 19 Novembre 2025 à Vierzon et qui résidait au 46 rue Pasteur à Massay
- **D'autoriser** l'encaissement de l'assurance vie d'un montant de 199 582.13€ sur le compte de la Commune de Massay
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tout document et à effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré le 05/06/2026

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme en Mairie le 05/06/2026



Secrétaire de séance
Sophie PERRIN



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le ...03.../07/2026 et affichage du ...03.../07/2026
Publicité des actes de la Commune par voie d'affichage le ...03.../07/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BITAUD Nicolas, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01 juin 2026.

Présents : M. BITAUD Nicolas, Maire, Mmes : MARTINEAU Stéphanie, PERRIN Sophie, MARREC Laetitia, TORCHOUNE Jennifer, MAMEAUX Hélène, ALLARD Frédérique, CIDALE Jean-Charles, JUBERT Pierre-François, ROUZEAU Alain, AUGY Fabien, LEPLAT Michel, POUPAT Pascal

Excusés ayant donné procuration : M. CARVALHO José donne pouvoir à Nicolas BITAUD
Mme FRANCOU Corinne donne pouvoir à Michel LEPLAT

Absent(s) excusé(s) :

A été nommé secrétaire : Sophie PERRIN

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes Pour :	15
Votes Contre :	0
Abstention :	0

DEL-2026-06-17 : Maintien de l'exercice du pouvoir de police du Maire

Le Conseil Municipal,

- **Vu** le Code général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** les dispositions relatives au transfert des pouvoirs de police spéciale au président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ;
- **Considérant** qu'il est dans l'intérêt de la Commune de maintenir l'exercice de ces pouvoirs par le Maire ;

Décide :

- **De prendre** acte de la volonté de la Commune de maintenir l'exercice des pouvoirs de police concernés par le Maire, dans les conditions prévues par les dispositions législatives en vigueur
- **D'autoriser** M Le Maire à notifier la présente délibération aux autorités compétentes et à accomplir toutes les formalités nécessaires

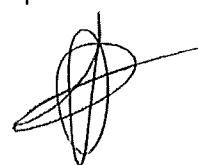
Fait et délibéré le 05/06/2026

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme en Mairie le 05/06/2026



Secrétaire de séance
Sophie PERRIN



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BITAUD Nicolas, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01 juin 2026.

Présents : M. BITAUD Nicolas, Maire, Mmes : MARTINEAU Stéphanie, PERRIN Sophie, MARREC Laetitia, TORCHOUNE Jennifer, MAMEAUX Hélène, ALLARD Frédérique, CIDALE Jean-Charles, JUBERT Pierre-François, ROUZEAU Alain, AUGY Fabien, LEPLAT Michel, POUPAT Pascal

Excusés ayant donné procuration : M. CARVALHO José donne pouvoir à Nicolas BITAUD
Mme FRANCOU Corinne donne pouvoir à Michel LEPLAT

Absent(s) excusé(s) :

A été nommé secrétaire : Sophie PERRIN

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes Pour :	15
Votes Contre :	0
Abstention :	0

Envoyé en préfecture le 03/08/2026

Reçu en préfecture le 03/08/2026

Publié le

ID : 018-211801402-20260605-DEL20260618-DE



DEL-20260618 : Création d'un emploi permanent - Services techniques

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque Collectivité sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi ou de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial avant délibération.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi de d'Adjoint Technique Territorial à temps complet soit 35/35^{ème} pour assurer les fonctions de référent auprès de l'équipe du Service Technique à compter du 1^{er} octobre 2026.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière Technique aux grades de :

- Adjoint Technique Territorial
- Adjoint Technique principal 2^{ème} Classe
- Adjoint Technique principal 1^{ère} Classe

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire ou d'impossibilité de nomination stagiaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L.332-14 ou L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle dans le secteur des espaces verts.